



CONSEIL MUNICIPAL du
Lundi 23 mai 2011 à 20 H 30

PRESENTS : MRS. REGNY Jean Marc, JONINON Pierre, DELORME Jean, Mme BECARD Éliane, M. PARDON Daniel, GRANGE André, Mme CUSSIERE Marie Claude, MRS FRECON Pierre-Louis, GINOT Marc, THOMAS André, BACCONIN Stéphane, ARTAUD Alain, Mmes FONTVIEILLE Françoise, DUFOUR Françoise, LYONNET Joëlle, MRS GALICHET Eric, DACHEUX Eric, Mme MICHEL Sandrine, MRS PAYS Hervé et DUPIN Gilles.

ABSENTS : Mme PALMIER Sandrine avec pouvoir donné à M. PARDON, M. LYON Christophe avec pouvoir donné à Mme LYONNET, Mme BOSCO Blandine avec pouvoir donné à M. GALICHET.

Secrétaire de séance : Mme FONTVIEILLE

- **Approbation du compte-rendu du conseil précédent :** le compte rendu du 11 avril 2011 n'ayant pas été rendu, il n'a pas été possible de l'approuver.

ORDRE DU JOUR

1- **Compte-rendu de la CAO** pour l'extension du Restaurant Communal.

Pierre Louis Frécon nous a fait le compte rendu de la CAO qui venait de se terminer pour l'extension du restaurant communal. Il nous a énuméré les lots en nous précisant le nom de chacune des entreprises proposées par les membres de la commission, ainsi que le montant estimé et le montant des devis, poste par poste.

L'estimation totale pour les 7 lots était de : 197 443 € - le coût final sera de : 180 747 €, soit une économie de : 16 696 € sur le prévisionnel.

La date du 9 juin a été retenue pour la signature des marchés. La date du 20 juin a été annoncée pour le début des travaux par les entrepreneurs. Il a été précisé que le travail de préparation aura été fait au préalable par l'équipe municipale que M.Régny a remerciée pour la qualité du travail réalisé en général.

M.Dupin a émis des doutes sur les délais de réalisation des travaux pour la fin de l'année 2011. M.Le D.G.S. pense que le délai devrait être respecté, sauf peut-être pour les carrelages.

M.Dupin a abordé le problème du carrelage qui ne serait pas réalisée par une entreprise professionnelle, vis à vis de la garantie décennale. Ayant subi à titre personnel des déboires pour avoir posé lui même son carrelage, sur une chape faite par une entreprise agréée, qui quelques temps après s'est fendu, M.Dupin souhaitait mettre le Maire en garde. L'assurance du chapier n'ayant pas voulu prendre en garantie, le carrelage n'ayant pas été réalisé par un professionnel.

Vote : à l'unanimité

2- **Avenant à la convention passée avec le Conseil Général** pour le pôle multimodal :

Il est nécessaire de voter un avenant pour le pôle multimodal. En effet, le marché initial pour la plateforme du pôle était établi sur une intervention conjointe commune et département pour une enveloppe de travaux de 300 000 € (150 000 chacun).

Pour bénéficier d'un meilleur prix, le bureau Réalité a inclus dans la consultation les 150 000 € du département et le projet global de la commune subventionné en DGE, soit 300 000 €, ce qui porte l'enveloppe à 450 000 €, d'où avenant à la convention.

Vote : à l'unanimité

M.Le D.G.S. nous a également demandé de voter pour le coût de la démolition par l'entreprise Balmont, du quai de l'ancienne gare de marchandises, pour un montant de : 6000 €.

Vote : à l'unanimité

Le début des travaux du pôle multimodal est prévu le 15 juin, pour être terminés en partie à la rentrée de septembre afin de permettre le stationnement des cars ce qui est le plus urgent pour la sécurité.

3 – le SAGE (Service d'Assistance à la Gestion de l'Energie) (convention avec le SIEL)

Suite à la réunion du 12 avril avec M. THINARD du SIEL, Stéphane Bacconin nous a fait un exposé très clair sur le rôle de cet organisme qui comprend 22 collaborateurs qui oeuvrent pour 235 communes du département qui y ont adhéré. C'est un organisme de conseils sur l'ensemble des énergies (gaz de ville, propane, électricité, énergies nouvelles renouvelables).

Lors de l'adhésion d'une commune, le SAGE réalise une visite de l'ensemble des sites et intègre au logiciel Déclic, les 3 années de factures d'énergies.

Les études portent sur l'ensemble des bâtiments pour lesquels la commune paie directement les factures d'énergies.

Le Sage permet la mutualisation de moyens, grâce à des procédés techniques personnalisés, les techniciens du SAGE proposent à chaque commune adhérente, une expertise complète et performante.

Son rôle est d'initier une réflexion énergétique globale afin de rendre les collectivités exemplaires pour qu'elles s'inscrivent dans les orientations nationales RT 2012 et suivantes du Grenelle II.

7 techniciens énergies sont désormais à disposition des communes.

Le montant de la contribution s'élève à 0,65 centimes par habitant, soit 1956 €/an pendant 6 ans.

L'adhésion au SAGE s'inscrit dans une démarche durable de gestion plus responsable des énergies, de la même manière que pour le SIEL, un ensemble de spécialistes travaille pour la collectivité et propose une version impartiale de la gestion des énergies, les techniciens accompagnent les élus dans les diverses réflexions lors de l'engagement de travaux.

Vote : à l'unanimité

4 – Transfert de bail entre Mme CORBESIER – VAN UNEN et la SELARL de Bois Vert (Cabinet de vétérinaires Dr CORBESIER – VAN UNEN et Dr BOURGOIN pour le local du 34 rue de Roanne et inscription du siège social de la nouvelle société.

Vote : unanimité

M.Le D.G.S. nous a présenté une facture de la Société ENVILYS, qui est chargée d'analyser et rechercher l'origine des nitrates présents dans l'eau de nos captages. Cette intervention est facturée 3000 € HT.

Vote : unanimité

M.Le D.G.S. nous a informés de l'achat du tènement Martin (environ 300 m²) , rue du Four à Chaux, au prix de 10€/m².

Vote : unanimité

Le propriétaire demande qu'un muret et un portillon sur la voie piétonne, entrée RD1 soient pris en charge par la commune. Délibération demandée pour signer la vente.

Vote : unanimité.

Pierre Joninon a demandé de voter l'achat d'une citerne à lisier (d'occasion) pour la somme de 1000€.

Vote : unanimité

Une date de réunion a été programmée pour élire les 7 grands électeurs et leurs 4 suppléants, qui seront désignés pour voter aux sénatoriales. Ce sera le **vendredi 17 juin à 20 h**, après le vote, il sera débattu de l'intercommunalité.

../..

questions diverses posées par « ensemble pour une meilleure qualité de vie à By »

.paragraphe supprimé

- Informations sur les évolutions de l'intercommunalité (propositions de M. le Préfet)

La Commune de Balbigny doit avoir pris une décision avant le 9 août. Chacun s'interrogeant sur le bien fondé de telle ou telle orientation à donner, une réunion complémentaire d'informations a été organisée le **vendredi 8 juin à 19h30 à l'espace Lumière** afin de débattre de ce sujet très important pour notre avenir.

- Infos sur le syndicat du barrage de Villerest (M. DUPIN)

M.Dupin nous a parlé de la bonne santé financière du syndicat du Barrage de Villerest et nous a fait un compte rendu sur les projets à court terme du syndicat :

- le programme des sentiers est en grande partie réalisé
- la construction d'un local technique est envisagée.
- Le syndicat est bien représenté dans les réunion Natura 2000 prévue à St Jean S/Maurice

Et à moyen terme sur les boucles du sentier proche de notre territoire seront mis en valeur:

- le viaduc de Chessieux
- exposition sur les « rambertes » à la digue de Pinay
- la mise en valeur des fouilles archéologiques du crêt Châtelard à St Marcel de Félines (avec l'aide du club archéologique de Balbigny)

Questions diverses posées par le « groupe ensemble pour une meilleure qualité de vie à Balbigny » lors du CM du 23 mai 2011.

Nous avons demandé la pose d'un panneau indiquant D 1082 au carrefour de la Ville. : **en cours**

Monsieur le maire a t'il eu des informations concernant le vœu du Conseil Municipal concernant la Laiterie : **courrier transmis au Préfet et au S/Préfet, à ce jour pas de réponse.**

Avez-vous eu une réponse concernant les déchets brûlés sur le site Lactalis : **il semblerait que ce soit le Directeur de la Fromagerie qui brûlait des papiers.**

Peut-on avoir des renseignements sur le remplacement de Mme Grizonnet : **en cours – 2 personnes sont convoquées.**

Ou en est le dossier d'implantation d'un magasin de producteurs : **M.Pépin recherche un local de 150m²**

Ou en est le dossier BIVON : **en cours auprès du Préfet**

Ou en est le dossier « Netto » : **permis de construire déposé** M Dupin regrette que lors de la dernière commission urbanisme aucune info n'ai été donné.

Le dossier du personnel à embaucher pour la sécurité avance ? : **pôle emploi a été contacté : réponse 2^{ème} semestre.**

Bilan de la réunion publique "centrale d'enrobage" : **une journée porte ouverte est prévue en juin**

Mme LYONNET est intervenue pour demander au Conseil Municipal de soutenir la confédération paysanne mise en procès par Lactalis d'Andrézieux Bouthéon suite au mouvement de contestation des agriculteurs, il y a 2 ans pendant la crise du lait. **pas de réponse**

Réfection du chemin de Montagne: partie non goudronnée : **M. André Thomas n'en voit pas la nécessité.** Pierre Joninon dit que des rigoles pour l'eau seront installées.

Site internet : il serait important de voir comment récupérer les informations des associations et de tenir le site à jour quant aux CR des CM et l'actualité de la commune .

Projet pour la rentrée de septembre: réflexion sur l'éclairage public : Etude à mener avec le SAGE

La séance a été levée à : 23 h 18